



REGLEMENT INTERIEUR

L'association Les Dauphins Tournon Tain est affiliée à la FAAEL (Fédération des Activités Aquatiques d'Eveil et Loisir). Les animateurs bénévoles encadrant l'activité sont formés par cette fédération.

Chaque enfant doit être accompagné d'au moins un parent ou un adulte inscrit comme personne accompagnante.

Pour les familles avec plusieurs enfants, pour des raisons de capacité limitée du bassin,

2 accompagnateurs maximum dans l'eau pour un enfant,

3 accompagnateurs maximum dans l'eau pour 2 enfants,

4 accompagnateurs maximum dans l'eau pour 3 enfants.

Des vestiaires et des casiers sont à votre disposition.

Créneaux horaires à respecter dans les bassins : cf document « Tarifs, horaires et calendrier ».

Chaque accompagnant est entièrement responsable de l'enfant.

Chaque adhérent est tenu de respecter le règlement intérieur de Linaé :

Chaque adhérent s'engage à respecter le projet pédagogique des Dauphins Tournon Tain.

L'association se réserve le droit de modifier le créneau de l'enfant en cas de besoin

Les couches sont fortement conseillées pour les plus jeunes ainsi que les chaussures antidérapantes pour les seniors.

Tout cas de maladie contagieuse devra être signalé le plus rapidement possible. L'accès au bassin pourra être interdit à tout enfant qui présenterait des affections ORL ou dermatologiques suspectes.

Le tarif forfaitaire ne pourra être remboursé en cours d'année. En cas de force majeure, le C.A. prendra ou non la décision de décaler l'adhésion sur un trimestre.

Toutes demandes ou réclamations devront être faite par écrit.

L'association, n'étant pas chargée du fonctionnement technique de la piscine, se dégage de toute responsabilité sur l'annulation éventuelle de séances (fermeture exceptionnelle, température insuffisante, etc...)



L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur lors des séances.

Faute d'animateurs bénévoles en nombre suffisant, la séance sera annulée.

Tout adhérent à l'association « les Dauphins Tournon Tain » se doit de respecter le règlement intérieur, faute de quoi il pourra se voir refuser l'accès aux bassins.

DROIT A L'IMAGE

Afin de garder des souvenirs de l'activité aquatique de l'Association Les Dauphins Tournon Tain, nous sommes amenés à prendre des photos ou vidéos des enfants.

Ces photos seront utilisées dans le cadre de la promotion de l'Association auprès :

- les journaux locaux (Journal TAIN TOURNON, Hebdo de l'Ardèche, le Dauphiné...)
- le forum des Associations,
- la Fédération (livret Aquatica, AG Nationale).

Afin de garantir le respect du droit à l'image, nous vous sollicitons (ainsi que la loi nous y oblige) et nous vous invitons à remplir l'attestation fournie et située sur la feuille d'inscription.

Dans le cas où vous refuseriez la prise de photos ou de vidéos de votre(vos) enfant(s), n'oubliez pas de le signaler lors de l'entrée dans le bassin en vous adressant directement au preneur d'images.

Nous vous remercions de votre compréhension et n'hésitez pas à nous contacter.

ACTIVITE AQUATIQUE POUR LES BEBES, PMR & SENIORS

CENTRE LABELISE FAAEL

Maison pour tous – 36 Quai Gambetta – 07300 Tournon Sur Rhône

Téléphone : 06 85 87 81 05 / 06 70 56 37 91

Association n° 3249 – N° affiliation FAAEL : 288